



CÉLINE BERVILLE

Architecte du patrimoine

50 avenue Jacques Chastellain – 76100 Rouen

02 32 08 68 11

architecture@celineberville.fr

**Église Notre Dame
PREY (27220)**

PC 04 / PC 10-1

Février 2026



Élévation Sud de l'église, avant la première guerre mondiale (absence de monument aux mort)

<https://pop.culture.gouv.fr>

Table des matières

I.	Présentation générale	3
a)	Contexte de l'étude et généralités	3
b)	Rappel historique sommaire.....	5
c)	L'église dans sa composition actuelle.....	8
II.	Les baies de la chapelle Sud	10
a)	Généralités sur la chapelle.....	10
b)	Les 4 baies	11
1.	Les maçonneries	11
2.	Les vitraux	11
3.	Les protections	11
c)	État sanitaire.....	14
1.	Les maçonneries	14
2.	Les vitraux	19
3.	Les grilles de protections.....	20
III.	L'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite.....	21
a)	Généralités sur l'accessibilité depuis l'espace public	21
1.	L'intégration urbaine actuelle	21
2.	Les alentours proches de l'église.....	22
b)	L'accessibilité propre de l'église.....	22
1.	De l'espace public au seuil de l'église.....	22
2.	L'accessibilité dans l'église	23
c)	Conclusion.....	23
IV.	Les orientations de projet	24
a)	Généralités	24
1.	Concernant la restauration des 4 baies	24
2.	Concernant l'aménagement de l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite	25
b)	Descriptif sommaire des travaux	27
1.	Concernant la restauration des 4 baies	27
2.	Concernant l'aménagement de l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite	28

I. Présentation générale

a) Contexte de l'étude et généralités

La présente étude porte sur l'église Notre-Dame, à Prey dans l'Eure et plus particulièrement sur :

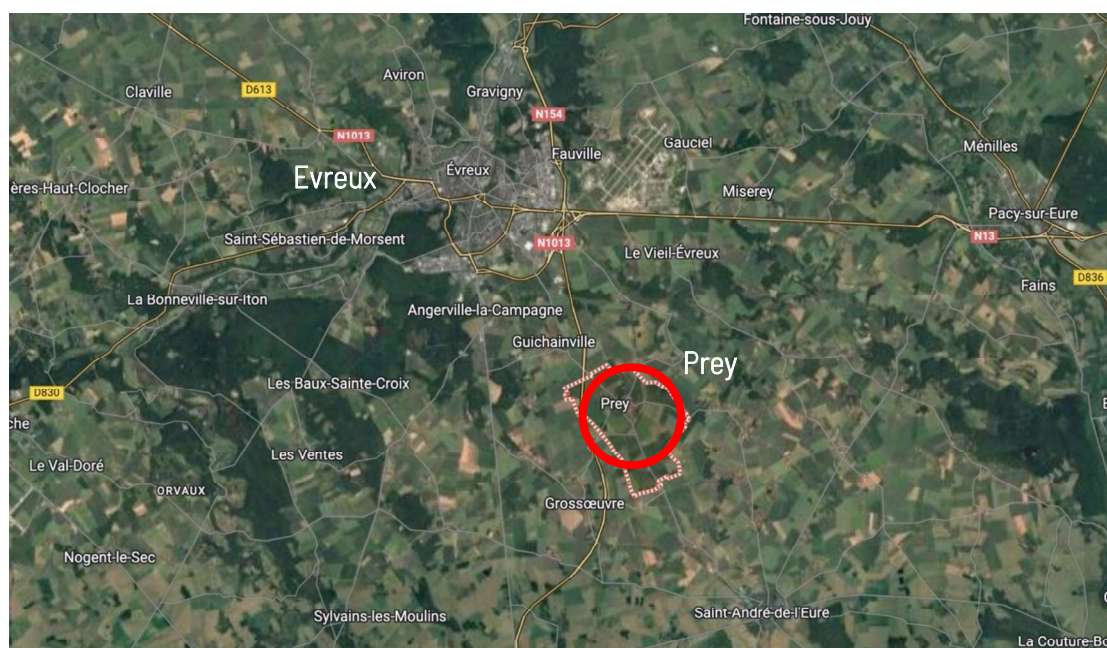
- les 4 baies de la chapelle Sud chœur,
- l'accessibilité de l'édifice pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Cet édifice est inscrit Monument Historique par arrêté du 22 décembre 1954.

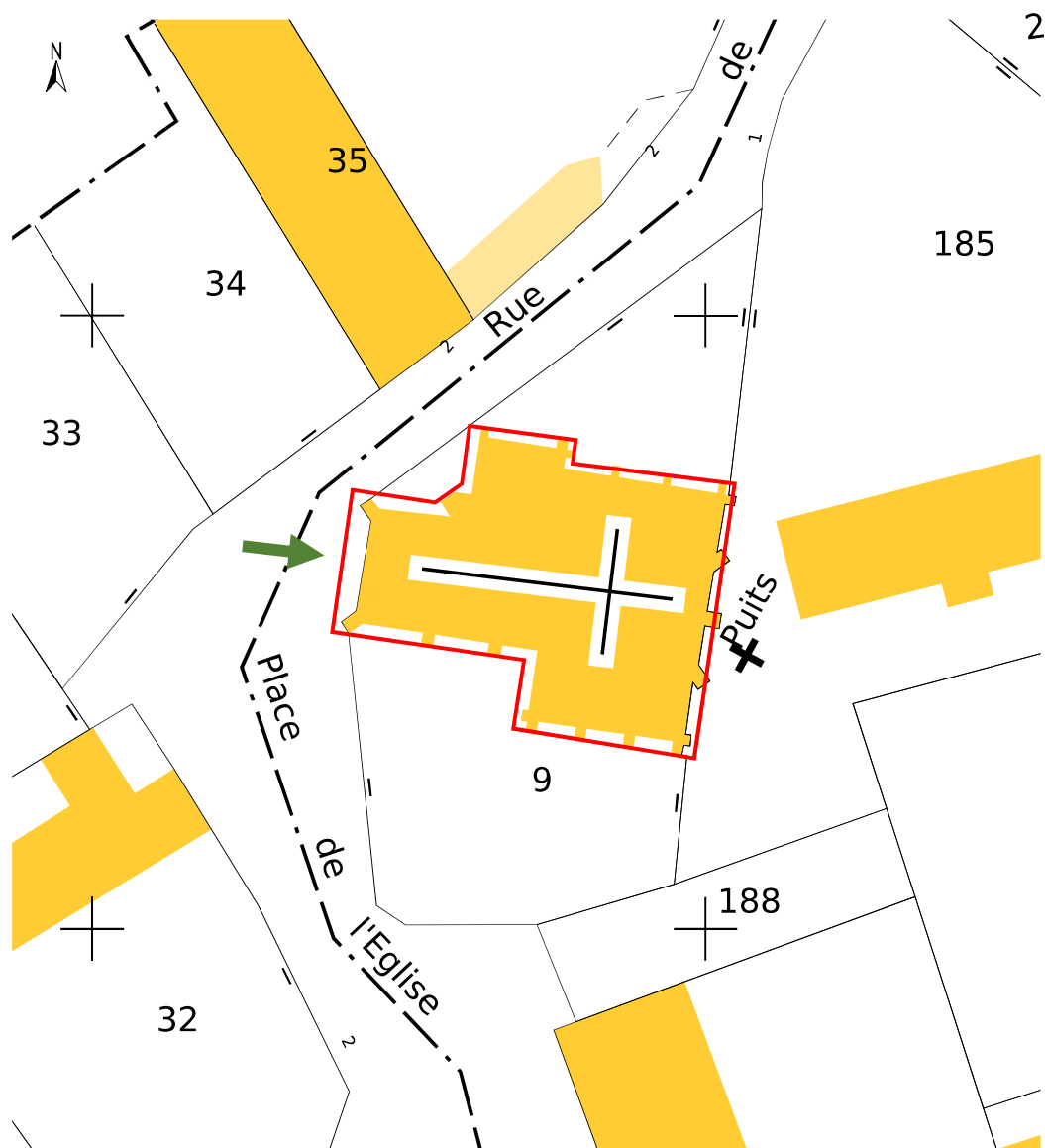


*Élévation sud de l'église, après la première guerre mondiale (présence du monument aux morts)
Archives départementales de l'Eure*

L'église se situe sur un terrain plat en herbe, ancien cimetière clos par un muret en moellon au Nord, au Sud et à l'Ouest et un haut mur en brique en limite séparative à l'Est.



Vue satellite - GoogleMaps



Extrait cadastral - parcelle n° 000 AC 9 (Cadastre.gouv.fr)

L'église se compose d'une nef avec le chœur dans son prolongement lui-même bordé au Nord et au Sud par des chapelles. Le clocher prend place à l'extrémité Ouest de la chapelle Nord. On y accède aujourd'hui depuis le pignon occidental.

b) Rappel historique sommaire



Extrait du cadastre de 1837 – Archives départementales de l'Eure

Depuis 1837 l'église Notre Dame a conservé sa composition générale. En revanche l'environnement proche bâti a changé depuis 1837 et les petites constructions diffuses implantées au Nord/Ouest ont été remplacées par des hangars agricoles et de nouvelles constructions ont été bâties à l'Est sur le site d'un ancien manoir fortifié.

La nef et le clocher sont datés du 15^{ème} siècle, le chœur et les chapelles du 16^{ème} siècle. Ces datations sont toutes relatives, chaque partie de l'édifice ayant subi de nombreuses transformations à des périodes restant à définir avec entre autres :

- L'agrandissement des baies de la chapelle Nord,
- Le bouchement de baies orientales du chœur et des chapelles,
- La modification de l'accès à l'édifice avec bouchement des baies de la façade Sud et création d'un portail sur le pignon occidental avec un porche d'entrée supprimé postérieurement.

Les 4 baies de la chapelle Sud ont été très remaniées. Plusieurs photographies nous informent sur les transformations suivantes :

- Présence d'une baie supplémentaire percée dans le pignon Est, aujourd'hui bouchée et partiellement masquée par le retable de l'autel secondaire > Photo 2
- Modification des protections de verrières > Photo 3
- Aménagement d'un jardin planté d'arbres avec monument aux morts, en remplacement du cimetière au Sud juste devant les 4 baies > Photos 3, 4 et 5



Photo 1 – Élévation Sud, avant la première guerre mondiale (absence du monument aux morts) - delcampe.com



Photo 2 – Vue aérienne de l'environnement de l'église depuis l'Est – photo non datée - delcampe.com



Photo 3 – Élévation Sud, après la première guerre mondiale (présence du monument aux morts) – delcampe.com



Photo 4 – Vue aérienne de l'environnement de l'église depuis le Sud/Ouest – photo non datée – delcampe.com



Photo 5 – Élévation Sud, après la première guerre mondiale (présence du monument aux morts) – delcampe.com

c) L'église dans sa composition actuelle

Elle est accessible depuis le pignon occidental, depuis un petit perron, emplacement d'un porche aujourd'hui démonté mais visible sur les cartes postales 1 et 4 ci-avant.

L'église est orientée et se compose d'une nef sur 3 travées éclairée par les 3 baies du pignon occidental (un grand occlus central et 2 baies ogivales) et par une baie dans le gouttereau Sud, le mur gouttereau Nord étant aveugle. Le chœur se trouve dans son prolongement, lui aussi sur 3 travées. L'ensemble nef et chœur est couvert par une voûte unique en bois et une toiture en ardoise. Le chœur s'ouvre de chaque côté sur de larges chapelles, avec lesquelles il communique directement par 3 arcs brisés portés par d'épaisses piles. Les chapelles sont toutes les 2 éclairées par de grandes baies en verre blanc. Ces 2 chapelles présentent une composition générale intérieure similaire (voûtes nervurées, verrières blanches) avec de nombreuses variations intérieures et extérieures : absence de remplage et de meneaux sur les baies, moulures différentes, dessins des contreforts, présence de gargouilles au Nord. Ces 2 chapelles ont donc très probablement été construites à des époques différentes et uniformisées postérieurement.

Le clocher vient clore l'extrémité Ouest de la chapelle Nord. Son emprise en rez-de-chaussée est délimitée par de gros piliers et une clôture en bois. Il sert de sacristie.



Le chœur depuis la nef



Le chœur et la chapelle Sud depuis la nef

II. Les baies de la chapelle Sud

a) Généralités sur la chapelle

Extérieurement elle est construite intégralement en pierre de taille. Les 3 travées sont :

- identiques,
- délimitées verticalement par des contreforts moulurés,
- percées chacune d'une grande baie, y compris les pignons, celle à l'Est étant aujourd'hui bouchée.

Les élévations des travées s'organisent horizontalement avec un soubassement, un appui de baie saillant et une corniche composée simplement d'un quart de rond et sur laquelle repose la couverture en ardoise croupes.

L'espace intérieur est également formé de 3 travées, chacune couverte par une voûte quadripartite dont les nervures reposent sur des culots sculptés. Les élévations sont également en pierre enduite et peintes intégralement en blanc (élévations et voûtes). Il est à noter qu'actuellement la peinture blanche masque des décors peints, certains ayant été révélés dans des fenêtres de sondages mettant en évidence notamment une litre seigneuriale.

La travée située à l'extrémité Est est occupée par un autel secondaire (devant la baie Est bouchée), les 2 autres par des chaises pour les paroissiens, le confessionnal et divers objets.



Vue sur les 2 travée Est de la chapelle Sud



La travée Ouest de la chapelle Sud

b) Les 4 baies

1. Les maçonneries

Sur les pièces graphiques elles sont repérées selon la numérotation conventionnelle : baies 2, 4, 6 et 8.

Elles sont construites en pierre de taille appareillée et présentent toutes les 4 des dimensions (220x350cm) et une composition générale similaires :

- Un arc en plein cintre en pierre,
- 2 meneaux, en maçonnerie (pierre et/ou plâtre) à l'intérieur et consolidés avec des barres métalliques à l'extérieur,
- Un remplage en pierre, conçu suivant 2 dessins différents :
 - un oculus bordé des 2 gouttes (sur les baies n°2 et 4),
 - 2 gouttes renversées dans le prolongement des meneaux (sur les baies n°6 et 8).

Sur les travées situées aux extrémités Est et Ouest, les baies sont axées sur les élévations extérieures et non pas avec les voûtes sur croisée d'ogive. Il résulte de cette disposition une impression de déformation des arcs formerets en plein cintre. De plus les arcs doubleaux présentent une cintre très plat lié à la hauteur des culots.

2. Les vitraux

Elles sont pourvues de verrières blanches dans un réseau de plomb, à bornes sur les baies 2, 4 et 6 (sur l'élévation Sud) ou losangés sur la baie 8 (pignon Ouest).

Les panneaux de vitraux sont assemblés sur les barlotières à pannetons, barres en fer forgé horizontales traversant initialement les meneaux en pierre, et sur les barlotières depuis l'intérieur. Ils sont calfeutrés au plâtre.



Vitraux à bornes (baies n°2, 4 et 6)



Vitraux losangés (baie n°8)

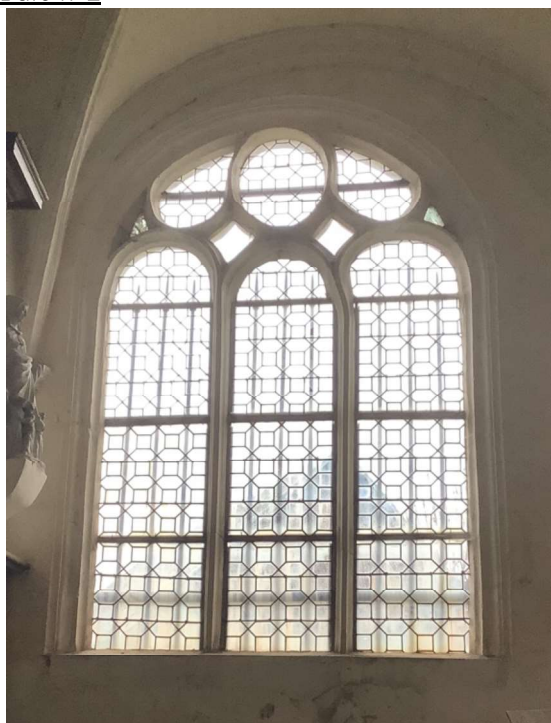
3. Les protections

Sur la face extérieure des grilles métalliques de protection ont été ajoutées. Elles sont simplement composées de barreaux verticaux fixés sur la structure métallique support des vitraux. Ne pouvant être fixées sur les meneaux, ceux-ci étant brisés, les barreaux verticaux ont été :

- Glissés dans des anneaux fixés sur les barlotières,
- Scellés dans la pierre d'appui.

Une barre horizontale basse a également été scellée grossièrement au plâtre dans les pierres moulurées d'ébrasement.

Baie n°2

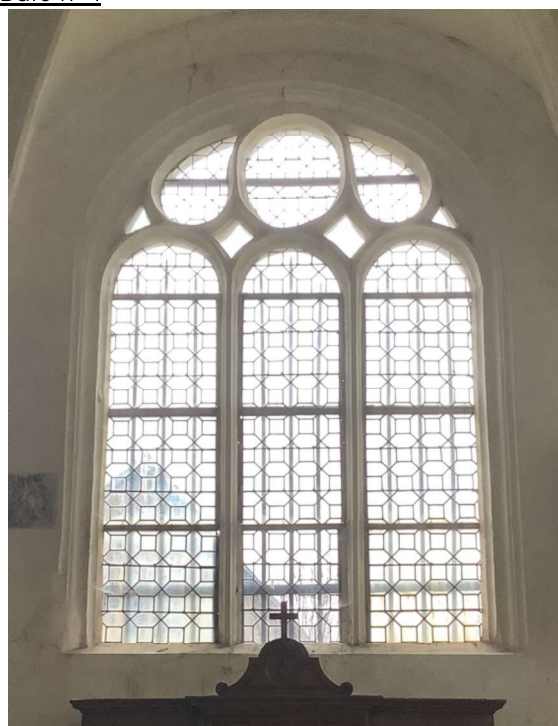


Vue depuis l'intérieur



Vue depuis l'extérieur

Baie n°4



Vue depuis l'intérieur



Vue depuis l'extérieur

Baie n°6



Vue depuis l'intérieur



Vue depuis l'extérieur

Baie n°8



Vue depuis l'intérieur



Vue depuis l'extérieur

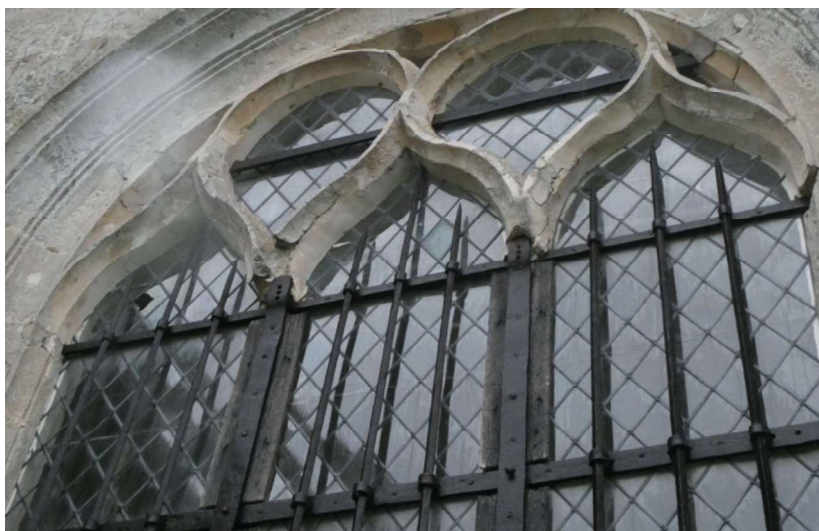
c) État sanitaire

1. Les maçonneries

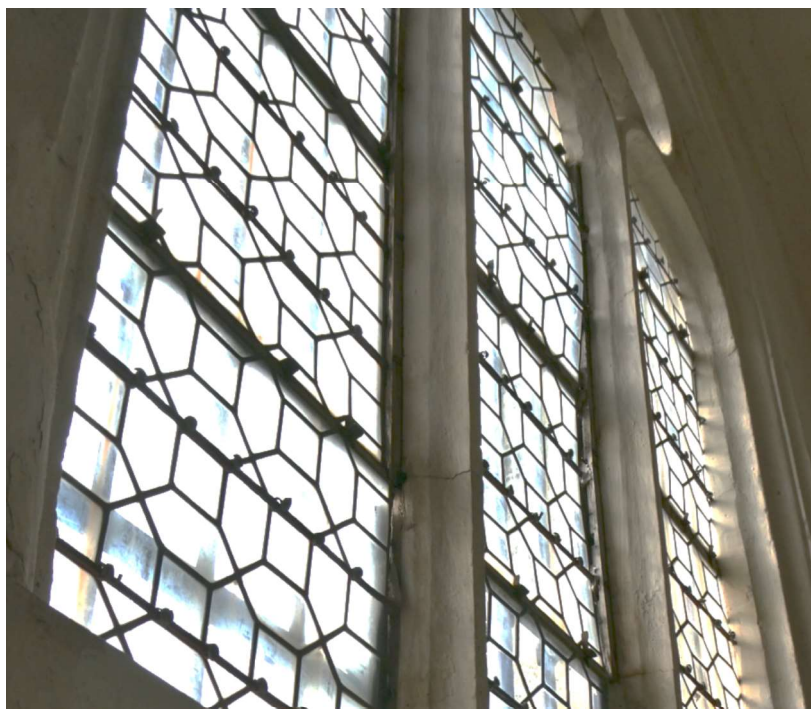
Pour chacune des 4 baies les meneaux sont complètement brisés sur leur face extérieure. Cet état résulte peut-être de l'ajout, à une date inconnue, de menuiseries à petits carreaux (voir photo 3). Sur la face extérieure ils ont été consolidés avec :

- Une barre verticale métallique courant sur toute la hauteur du meneau. Elles sont assemblées avec la partie intérieure du meneau encore en maçonnerie.
- Des planches de bois verticales servant à la fois de calage pour combler l'écart correspondant à l'épaisseur des barlotières et de calfeutrement pour les panneaux de vitraux.

A l'intérieur ils ont été très largement repris au plâtre.

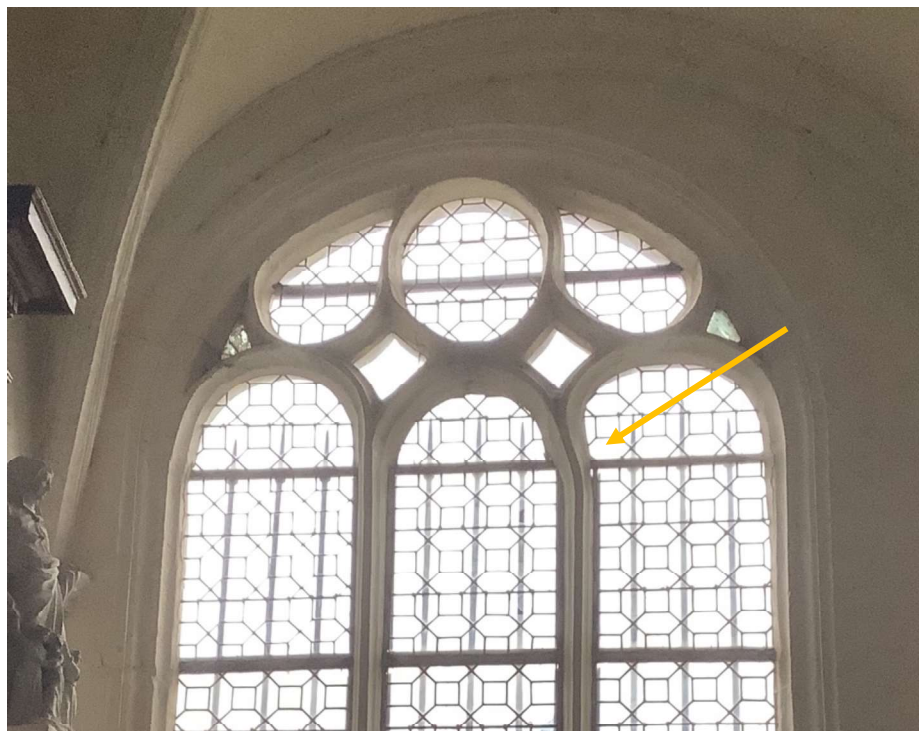


Détail de la face extérieure des meneaux cassés et consolidés avec des éléments métalliques et des remplages fragiles



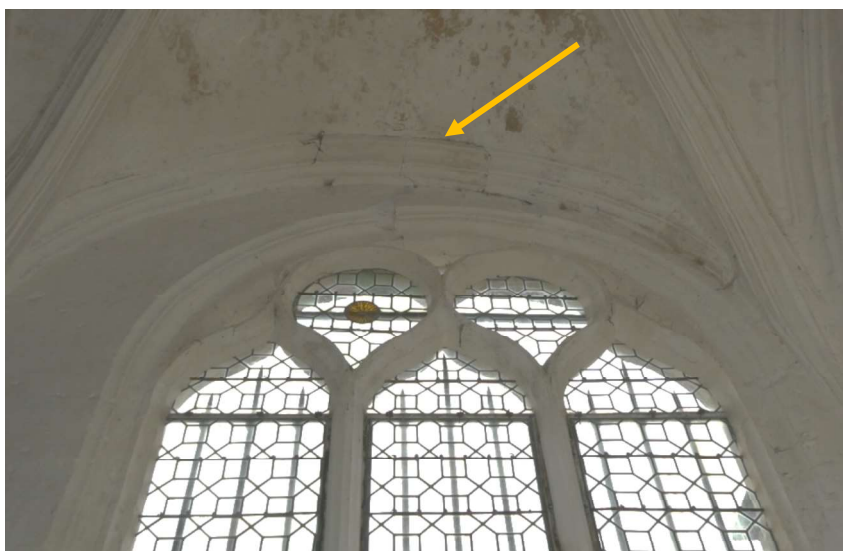
Détail des meneaux intérieurs repris au plâtre

Les remplages sont également désorganisés aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. Leurs formes sont indécises à cause des nombreuses reprises et calfeutrements au plâtre des panneaux de vitraux.

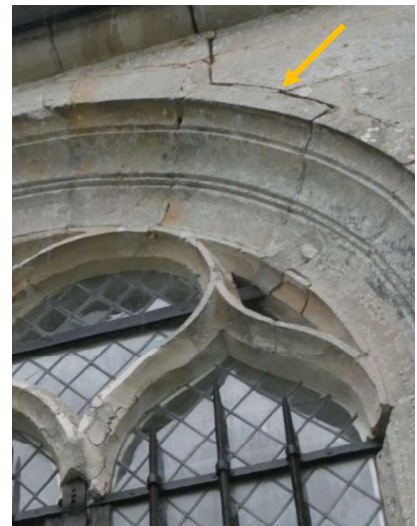


Décalage entre le remplage et les meneaux sur la baie n°2

Les cintres des 4 baies présentent toutes des dégradations, très probablement liées à des infiltrations anciennes depuis le toit. Ces désordres sont particulièrement prononcés sur les baies situées à l'Ouest.



Infiltrations anciennes depuis le toit sur les voûtes et l'arc formeret des baies n°6 (à gauche) et 8 (à droite)

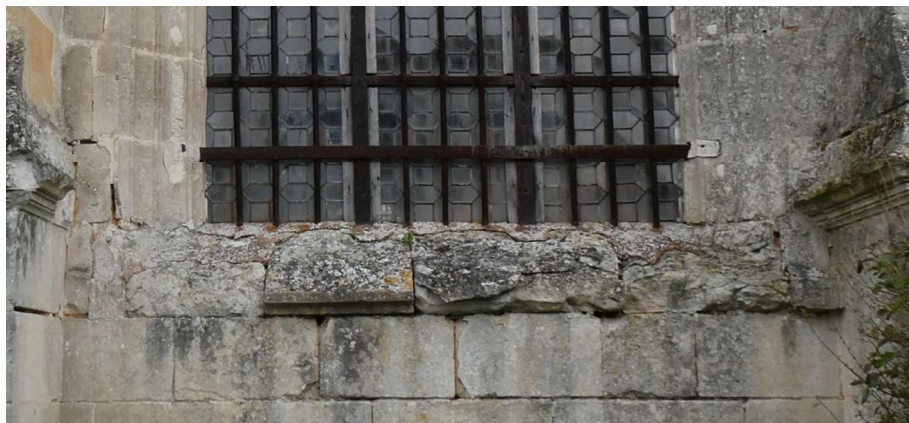


Infiltrations anciennes depuis le toit sur les voûtes et l'arc des baies n°6 (à gauche) et 8 (à droite)

Les pierres d'appui sont lessivées et/ou cassées. Les joints sont ouverts favorisant les infiltrations sur les maçonneries sous-jacentes.

La corrosion des barreaux des grilles de protection, scellés directement dans la pierre, a :

- fait éclater la pierre,
- taché la pierre de traces de rouille.



Baie n°2 : appui très altéré



Appui refait au ciment sur la baie n°8

Les pierres moulurées en ébrasement ont été entaillées lors de l'ajout des traverses métalliques sur lesquelles sont assemblés les barreaux verticaux. Elles ont été bouchées grossièrement au plâtre.



Entailles bouchées au plâtre pour l'ajout des traverses horizontales

On notera aussi les désordres suivants sur les maçonneries extérieures :

- Dégradation des bandeaux saillants des contrefort,
- Déjointoiement et rejointoiement au plâtre (mortier inadéquat) des parements courants,
- Altération des pierres en soubassement,
- Déjointoiement des pierres de corniche.

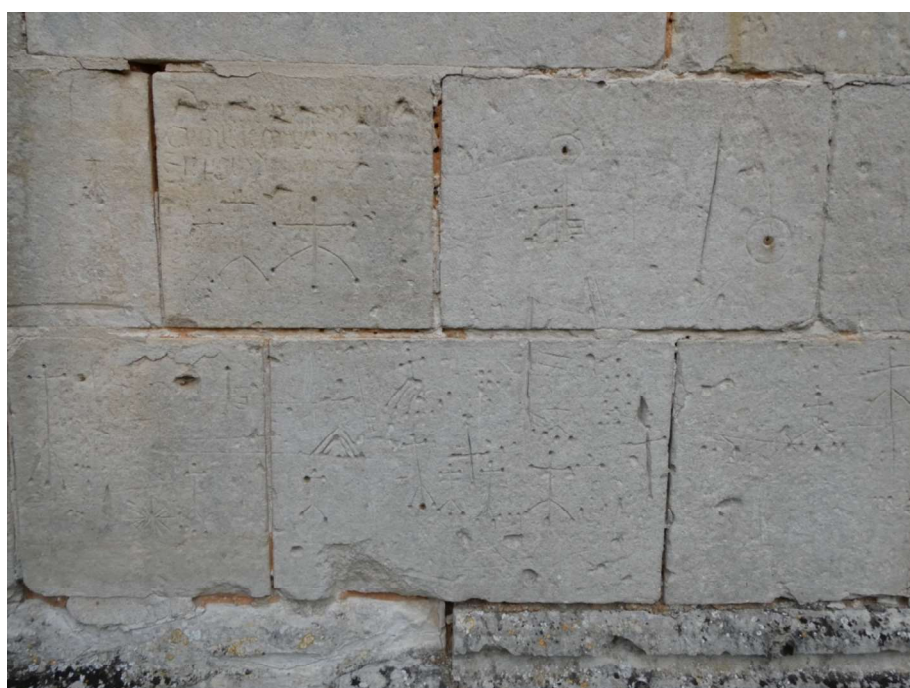
Sur les parements en pierre il est à noter la présence de nombreux graffitis présentant un certain intérêt patrimonial.



bandeau mouluré saillant cassé sur contrefort



Parement pierre dégradé en soubassement



Graffitis sur les parements pierre

2. Les vitraux

Les panneaux de vitraux sont maintenus en place entre les barlotières. Ces éléments métalliques sont normalement fixés sur les pierres d'ébrasements et de meneaux. Ces derniers étant totalement brisés sur leur face extérieure, les barlotières sont fixées entre des longues barres verticales placées à l'extérieur. Les panneaux de vitraux sont maintenus entre les barlotières par des pannetons avec clavettes et soulagés par des vergettes avec attaches en tourillons. Sur cette mise en œuvre il n'y a pas de feuillard. Il a été remplacé par un calfeutrement en caoutchouc. Le calfeutrement extérieur est assuré par une planche en bois. Ce dispositif est peu conventionnel et fragile. Les différents éléments en fer sont rouillés. Les planches en bois sont très dégradées. Il en résulte des panneaux déformés et tachés de coulures de rouille. Les panneaux de la baie n°2 sont particulièrement désorganisés : incohérences entre le dessin des panneaux successifs.



Détail de l'assemblage des panneaux sur les barlotières : absence de feuillard



Détail des incohérences de dessin entre les panneaux de la baie n°2

Les verres et les réseaux de plomb

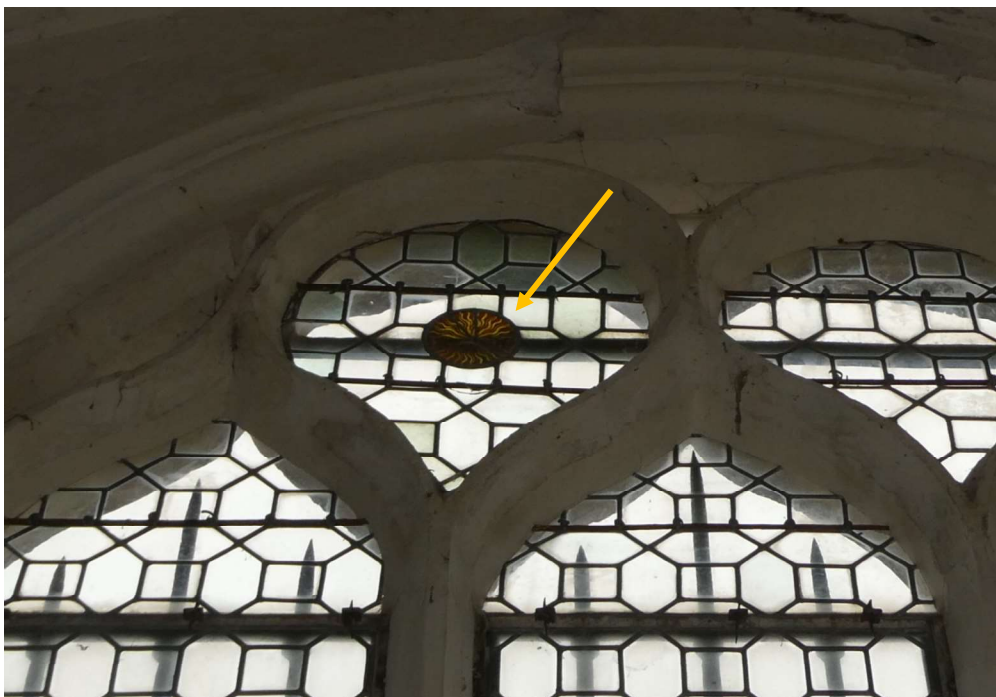
Les verres sont composites :

- Sur les panneaux situés dans les remplages et dans les parties supérieures des lancettes, certains éléments présentent des nuances de vert, et même un décor peint de soleil (baie n°6).
- Sur les 3 panneaux rectangulaires des lancettes les verres sont blancs, sans nuance.

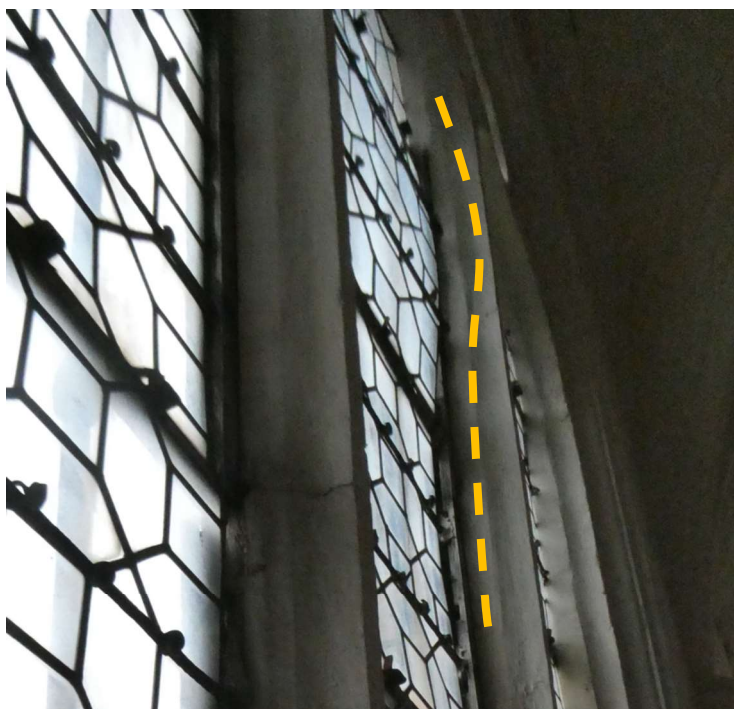
On peut donc supposer que les vitraux sur les lancettes ont été refaits, à l'économie, lorsque les meneaux ont été consolidés avec des barres métalliques. La nature des verres sera à vérifier.

De façon générale les panneaux bas sont déformés et dégradés. Quelques verres sont ponctuellement cassés ou fissurés. Tous les éléments métalliques sont rouillés.

Enfin il n'existe pas de lame de ventilation basse en appui. L'eau de condensation ruisselant sur la face intérieure s'accumule en pied de vitrail et dégrade la maçonnerie.



Panneau en remplage avec carreaux de différentes teintes verts et décor de soleil (flèche jaune)



Panneau déformé



Calfeutrement assuré par une planche de bois

3. Les grilles de protections

Leur principe est assez sommaire et solidaire des barlotières. L'ensemble est rouillé et déformé.

III. L'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite

a) Généralités sur l'accessibilité depuis l'espace public

1. L'intégration urbaine actuelle

L'église Notre Dame ne présente pas de position centrale au sein de l'organisation urbanistique de Prey. Juxtée par la départementale D671, elle s'intègre dans un tissu peu dense composé de bâtis agricoles et d'habitations individuelles. Ainsi elle ne génère pas de centralité notable de centre-bourg, avec ses potentiels commerces et services.



Plan d'ensemble de la commune de Prey – L'Eglise Notre Dame en rouge et un parcellaire mité par l'habitat individuel et le bâti agricole

2. Les alentours proches de l'église

L'église est actuellement contrainte par sa disposition dans le tissu urbain de la commune. Aucun stationnement ou place publique ne permettent sa desserte piétonne et/ou motorisée. La voirie principale de desserte ne présente pas de traitement urbain particulier, et est bien délimitée par les ressauts nécessaires aux trottoirs.

Deux espaces délimités par des murets de maçonnerie bas au nord et au sud, issus probablement d'anciens cimetières dégagent des vues sur l'église. L'espace nord est inutilisé, si ce n'est pour l'entretien général de l'église. Un portillon en bois a été posé et dimensionné pour l'accessibilité des véhicules d'entretien. Aucune porte de l'église ne permet une connexion intérieur/extérieur.

Quant à l'espace sud, il est dédié à un lieu de recueillement avec la présence du monument aux morts, et des arbres plantés autour. Des emmarchements ont été aménagés pour l'accessibilité piétonne depuis la rue. Comme au nord, cet espace ne permet pas l'accès direct à l'église. On note toutefois les vestiges de deux portes anciennes bouchées, dont le portail gothique finement sculpté.



L'espace nord de l'église



L'espace sud dédié au monument aux morts

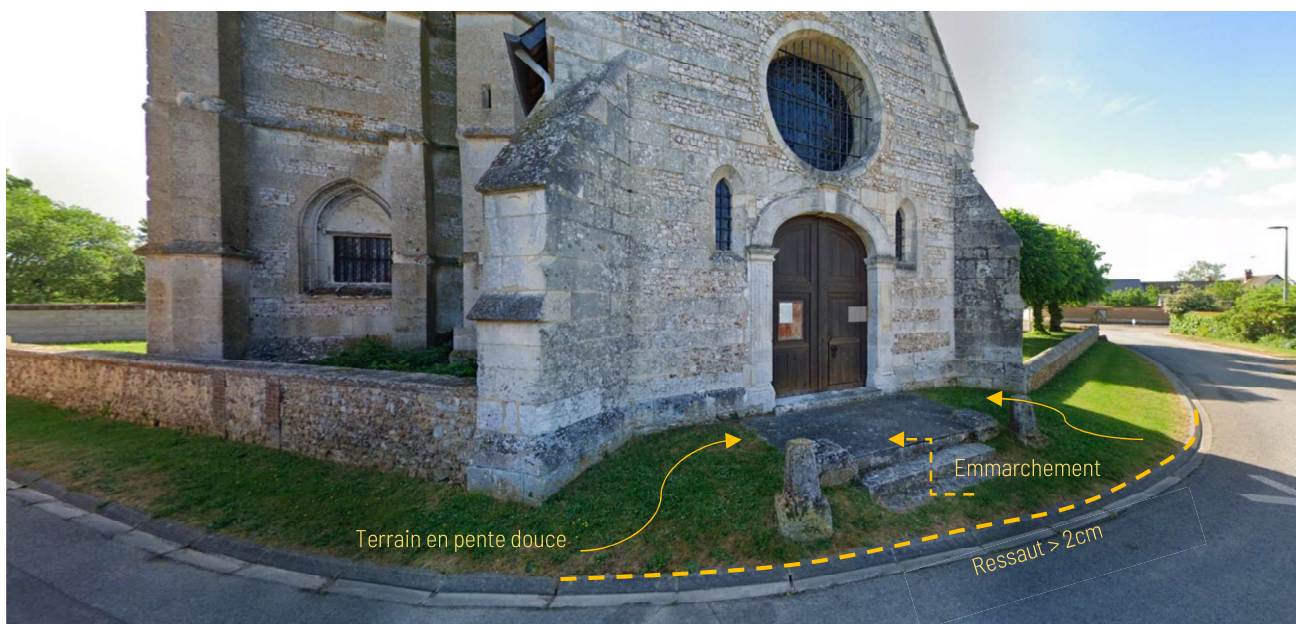
b) L'accessibilité propre de l'église

1. De l'espace public au seuil de l'église

L'église ne bénéficie actuellement que d'une seule entrée possible, par le portail du massif occidental, depuis la départementale D671. Aucun stationnement n'est aménagé à cet effet. La route est bordée de ressauts supérieurs à 2cm, avec des trottoirs enherbés. L'église ne bénéficie pas d'un recul important depuis la route et elle est réhaussée légèrement par rapport à la voirie. Néanmoins, on observe un aménagement sommaire de palier et emmarchements en pierre, qui permet de gérer la différence de niveaux d'environ 30 cm et de marquer l'entrée.

En l'état, l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite est difficile. En premier lieu, il n'y a pas d'espace de stationnement dédié proche de l'entrée de l'église. Certes le terrain autour du seuil est modelé en pente douce sur les côtés créant ainsi une forme de rampe (la conformité des pentes est à vérifier), mais le ressaut entre la route et les trottoirs est trop important. De plus, l'herbe ne facilite pas l'accès à un fauteuil roulant.

L'accès au palier extérieur n'est donc pas réglementaire.



L'unique entrée de l'église par le portail en bois à deux vantaux du massif occidental, précédée par des emmarchements, donnant directement sur la D671

2. L'accessibilité dans l'église

Une fois sur le palier, il faut franchir le seuil de la baie de 10cm dans un premier temps et enjamber ensuite le seuil de la porte, de 10 cm.

Une fois à l'intérieur, une marche de largeur équivalente à l'embrasure de la baie marque le seuil pour transiter vers le niveau définitif de la nef 5cm en-dessous.



Seuil intérieur de 5cm de hauteur + seuil de la porte



Seuil extérieur de 10 cm de hauteur

Les nombreux seuils du portail principal d'entrée sont tous supérieurs à 2cm, et rendent difficile l'accès de l'intérieur de l'église aux PMR.

c) Conclusion

L'église Notre Dame de Prey dans son ensemble n'est pas accessible pour les PMR de part :

- Le manque de stationnement PMR (3,30m x 5,00m)

- Le ressaut entre la chaussée et le trottoir enherbé
- Le parvis et son emmarchement en pierre
- Les nombreux seuils entre l'intérieur et l'extérieur

Le futur projet d'accessibilité devra prendre en compte plusieurs points de réglementation comme des pentes adaptées pour le cheminement, des points de stationnements, des matériaux de revêtement de sol facilitant le déplacement autonome des fauteuils roulants, mais également un éclairage optimal.

IV. Les orientations de projet

a) Généralités

1. Concernant la restauration des 4 baies

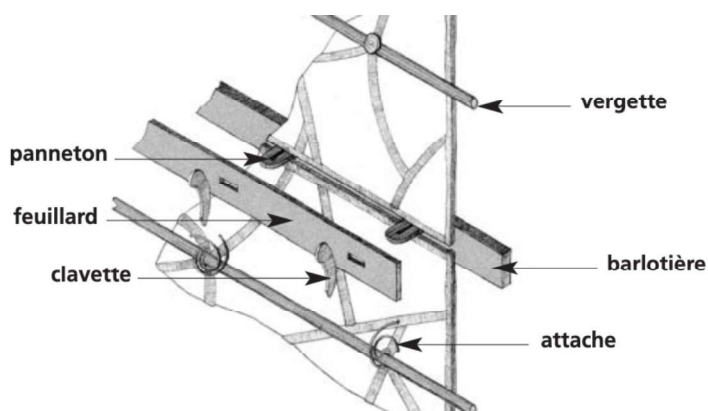
La consolidation des meneaux avec ajout de protections métalliques a permis d'assurer une mise hors d'eau efficace malgré un état sanitaire déjà alors très dégradé. Mais elle a été très néfaste à la conservation des éléments constitutifs des baies. Ce système solidaire entre les fixations des vitraux et des protections a créé une structure rigide, difficile à entretenir et générant des désordres et des déformations concomitantes sur l'une et l'autre des structures. Les éléments métalliques des protections ont rouillé et dégradé les verres et parements en pierre. Il est donc nécessaire de :

- Rétablir des systèmes dissociés de fixation des panneaux de vitraux et des protections métalliques,
- Restaurer les éléments en pierre,
- Restaurer les vitraux.

Rétablir des systèmes dissociés entre les structures métalliques

Les barlotières devront toutes être déposées, restaurées et reposées correctement dans des maçonneries saines. Tous les éléments de consolidation (barres verticales, calfeutrement en bois) sont déposés sans emploi. Les panneaux de vitraux seront posés entre les barlotières avec des feuillards.

Les protections métalliques extérieures (barreaux verticaux) seront remplacées par des protections grillagées. Celles-ci seront composées de plusieurs éléments qui suivront le dessin de la baie. Ce système mettra davantage en valeur les baies restaurées.



Principe de pose de panneaux de vitrail sur une armature métallique traditionnelle
Extrait du manuel de conservation, restauration et création vitraux,
Ministère de la Culture et de la communication, Paris, Septembre 2006

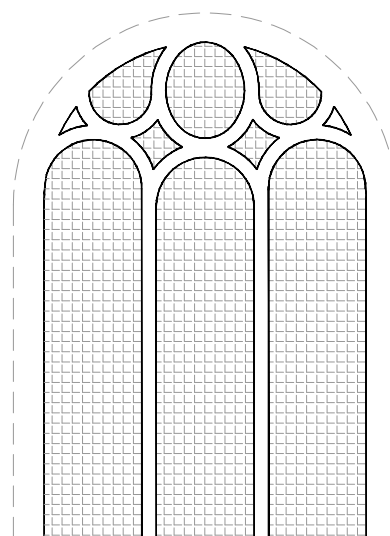


Schéma du dessin des armatures des protections grillagées à créer
sur les baies n°2 et 4

Restaurer les éléments en pierre

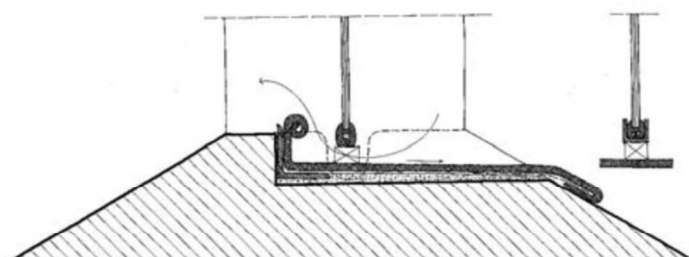
Toutes les pierres cassées ou fissurées en ébrasement ou en appuis seront remplacées. Les meneaux seront intégralement refaits et les remplages vérifiés et restaurés.

Les parements déjointoyés ou restaurés au plâtre seront repris au mortier de chaux.

Les parement courant dégradés pourront également être remplacés et jointoyés au mortier de chaux.

Restaurer les vitraux

Tous les panneaux devront être déposés pour un constat préalable et être restaurés. Les carreaux cassés ou déjà remplacés par des matériaux autres que du verre seront remplacés en verre, avec des nuances de teinte naturelle liées à sa composition, son épaisseur... Les réseaux de plomb seront systématiquement vérifiés et consolidés ou remplacés.



Principe d'appui ventilé en pied de baie

*Extrait du manuel de conservation, restauration et création vitraux,
Ministère de la Culture et de la communication, Paris, Septembre 2006*

2. Concernant l'aménagement de l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite

Rendre accessible l'église devra se faire à deux échelles d'intervention, depuis ses abords et dans son architecture en tant que telle.

Aménagement à l'échelle urbaine aux abords de l'église

Dans un premier temps, il s'agira d'adapter l'espace public, et de proposer un stationnement adapté (1 place minimum de 3,30m x 5,00m), et un cheminement doté de pentes douces réglementaires (en moyenne 4%) et limitant les ressauts supérieurs à 2cm. Les revêtements de sol devront également être plus lisses pour faciliter le déplacement des fauteuils roulants.

Le site idéal est au sud de la parcelle, proche de la cour du Monument aux Morts.



1. Stationnement au sud

Aménagement à l'échelle de l'église

L'église étant légèrement surélevée, plusieurs scénarios ont été évoqués pour l'accessibilité aux PMR. Afin de préserver l'entrée principale pour l'ensemble des fidèles depuis le massif occidental, il s'agit de l'adapter pour tous grâce à un dispositif de rampes ouvragées et/ou une réadaptation des seuils de l'entrée.



Préserver une seule entrée

L'accessibilité PMR dans sa globalité

En vue des possibilités évoquées précédemment, un scénario d'aménagement d'accessibilité de l'église aux PMR se dégage :

Une installation de la place de stationnement PMR au sud de l'enclos du Monument aux Morts avec un cheminement de pentes douces aménagé en son sein, puis en contournant le contrefort sud-est pour rejoindre l'entrée de l'église. la maçonnerie des seuils devra être modifiée en ce sens.



Création d'un cheminement en pentes douces pour l'accessibilité PMR

b) Descriptif sommaire des travaux

1. Concernant la restauration des 4 baies

Travaux de maçonnerie

- Remplacement complet des meneaux,
- Remplacement des pierres d'appui,
- Rejointoiement au mortier de chaux,
- Coulinage et rejointoiement des arases,
- Retaille des pierres d'appuis pour création d'une ventilation en pied des baies.
- OPTION : remplacement des parements pierres dégradés extérieurs.

Restauration des vitraux

- Dépose complète de tous les vitraux,
- Constat d'état,
- Restauration des barlotières et vergettes,
- Remplacement de tous les carreaux brisés, fissurés ou de composition autre que le verre, avec emploi de verres de teintes vertes,
- Remise en plomb des panneaux,
- Remontage et calfeutrement au mortier de chaux,
- Création d'une protection en plomb en appui pour évacuation des eaux de ruissellement vers « l'extérieur.

Création de protections grillagées

- Création de protection grillagées en laiton dont le dessin reprendra celui des lancettes et des remplages. Celles-ci seront fixées dans les joints des maçonneries.

2. Concernant l'aménagement de l'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite

Travaux de VRD

- Aménagement d'une place PMR 3,30m x 5,00m, revêtement type stabilisé
- Modelage du terrain sud pour cheminement en pente
- Pose d'un revêtement de sol pour le cheminement
- Modification de la barrière d'obus
- Passage des fourreaux en attente pour éclairage du cheminement et de la nouvelle entrée

- Provision fourniture Pierre de Seine
- Ouverture muret enceinte sud avec création de piliers en grés et d'un seuil
- Ouverture muret enceinte sud avec traitement
- Option pour le rejointoiement du muret au Sud
- Création d'un massif béton ouvragé pour la rampe, finition type balayé
- Pose d'un garde-corps acier

Création d'une porte en bois

- Pose d'une porte en bois mouluré, cintrée à deux vantaux

Nota : L'éclairage du cheminement et de la nouvelle entrée n'est pas prévu dans ces travaux. Cependant les fourreaux nécessaires auront été posés.